



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

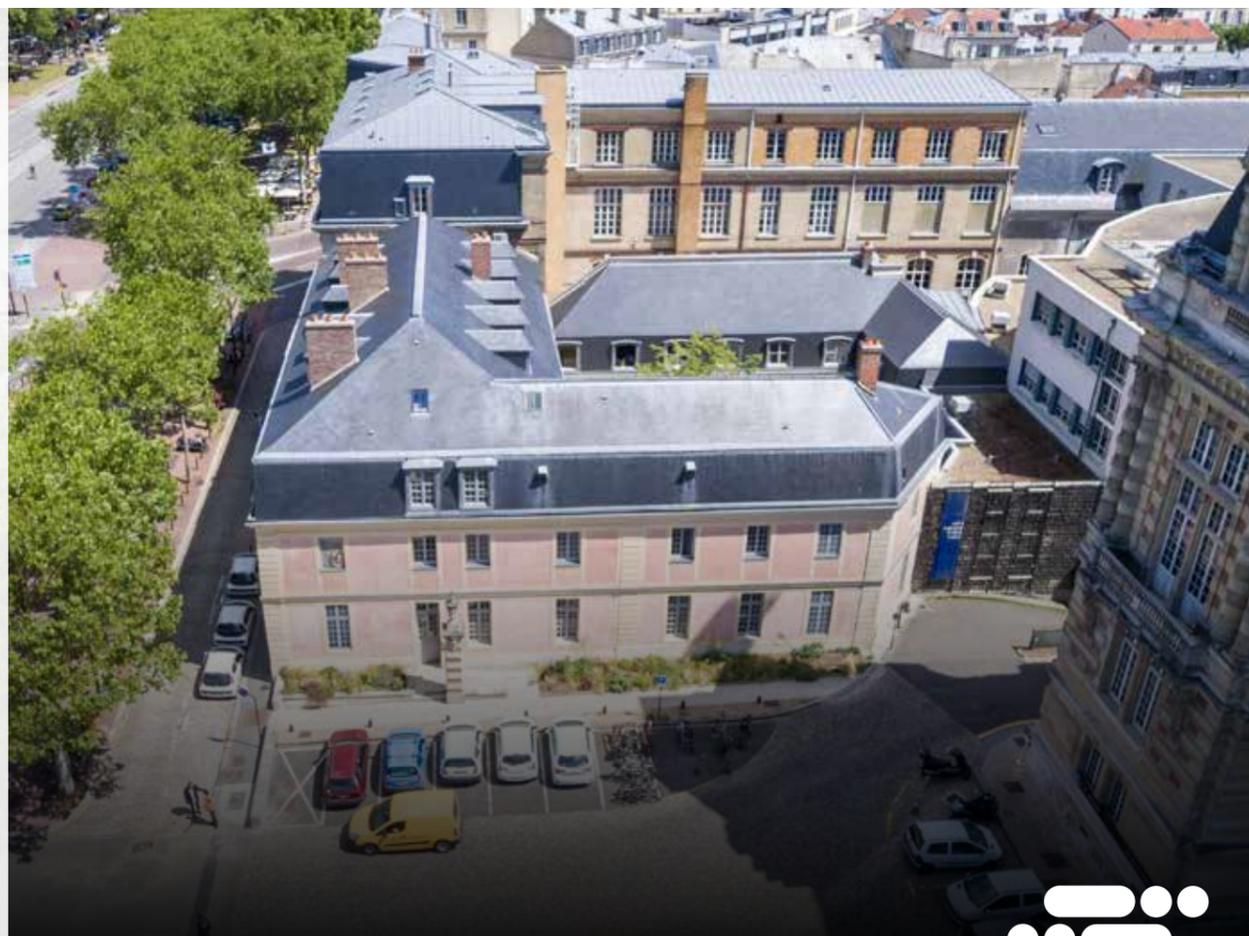
# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

---



# SOMMAIRE

Territoire & fonctionnement .....	4
Les élus & commissions .....	6
Mobilités innovantes .....	10
Ecologie urbaine .....	11
Déplacements .....	12
Aménagement du territoire .....	13
Développement économique .....	16
Pôle d'ingénierie territoriale .....	18
Habitat .....	19
Déchets .....	20
Eau assainissement .....	23
Culture .....	26
Ressources financières .....	28
Ressources humaines .....	29
Communication .....	30



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Après avoir soufflé ses dix bougies en 2020, la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc entame une nouvelle décennie au service de ses 270 000 habitants.

Mais cette année bilan 2020 présentée dans ce rapport d'activité a été une année hors normes. Hors normes pour les agents bien sûr tant dans leur vie familiale que professionnelle. Hors normes également pour les nouveaux élus issus du scrutin des élections municipales.

En effet, lors de la décision du confinement général par le Gouvernement, la direction générale de Versailles Grand Parc a dû organiser, en quelques heures, le télétravail ainsi que le « présentiel », gérer cette nouvelle façon de fonctionner, rester mobilisée auprès des agents, accueillir de façon virtuelle les nouvellement recrutés.

Quant aux élus communautaires issus des élections municipales du mois de mars, ils n'ont pas pu siéger pleinement au Conseil en raison des jauges réduites et n'ont pu assister à leurs commissions qu'en distanciel.

Malgré toutes ces contraintes, la communauté d'agglomération a continué de fonctionner. Les services à la population ont été assurés, telle la gestion du ramassage des déchets. La direction de la communication a maintenu le lien en informant immédiatement les habitants de tous les changements pouvant survenir.

Sans oublier bien sûr le Conservatoire à rayonnement régional de Versailles Grand Parc et les professeurs qui ont assuré les cours dans la mesure de leurs possibilités.

Quant à la direction du développement économique, elle s'est mobilisée auprès des entreprises du territoire afin de les guider, les assister, les soutenir dans cette période de pandémie.

De nombreux rendez-vous ont dû être reportés ou annulés parmi lesquels le barbecue des entreprises, la fête du vélo, le festival Electrochic.

Aussi ce rapport d'activités ne témoigne pas d'une Communauté d'agglomération dans son fonctionnement habituel mais en revanche il démontre l'extrême adaptabilité de notre collectivité.

**François de Mazières,**  
Président

# FONCTIONNEMENT & TERRITOIRE

Depuis 2008, François de Mazières, maire de Versailles, préside la communauté d'agglomération.

Le Bureau des maires prépare les décisions majeures de l'intercommunalité : il définit les lignes directrices de travail des commissions communautaires et valide les projets qui en émanent. Il est composé des maires des communes.

Le Président du bureau, également Président de Versailles Grand Parc est élu par le Conseil communautaire.

Ce dernier rassemble 76 délégués communautaires. Il vote l'ensemble des projets de Versailles Grand Parc (budget, compte administratif, délégation d'un service public, etc.). Chaque commune est représentée proportionnellement à son nombre d'habitants, avec au minimum un délégué par commune.

Plusieurs commissions, au sein desquelles chaque commune est représentée, ont été constituées pour élaborer les projets de l'agglomération dans leur domaine de compétence propre :

- Finances, Affaires générales, Mutualisation, Personnel
- Développement économique et Ville intelligente
- Transports et Mobilités
- Aménagement durable, Habitat et patrimoine naturel, Tourisme et JO
- Culture
- Eau, Déchets et Enjeux environnementaux

Versailles Grand Parc exerce de plein droit en lieu et place des communes les compétences suivantes :

- Développement économique (dont promotion du tourisme)
- Aménagement de l'espace communautaire (cadre de vie et déplacements)
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Assainissement et gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI)
- Aménagement, entretien et gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage
- Eau potable
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (construction, aménagement, entretien et gestion)
- Fourrière animale
- Gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire

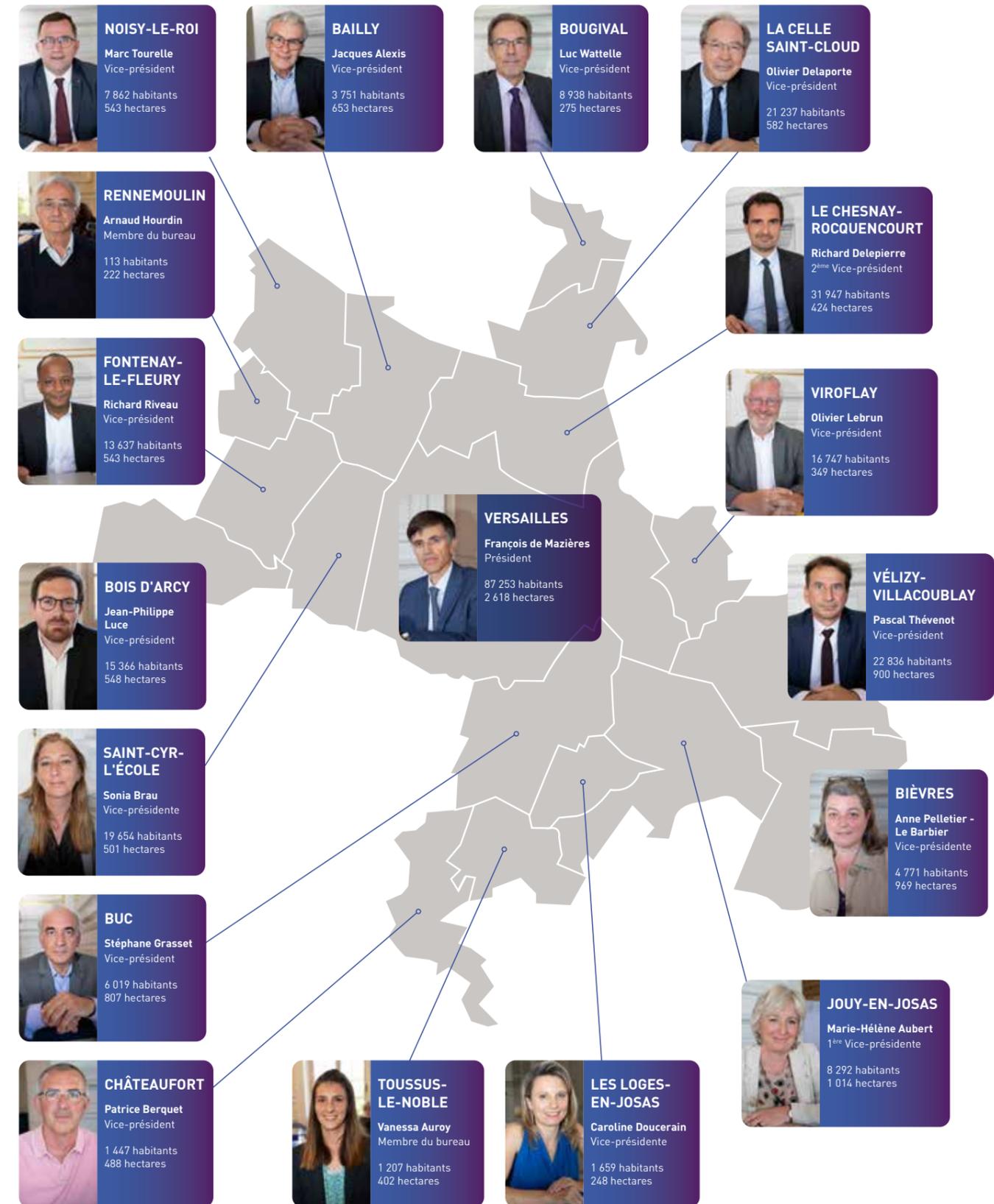


## CHIFFRES CLÉS EN 2020

- 7 bureaux
- 5 conseils communautaires
- 127 délibérations
- 39 décisions du bureau
- 72 décisions du Président

## LE TERRITOIRE

En 2020, Versailles Grand Parc regroupe 18 communes, 270 000 habitants et s'étend sur une superficie de 12 400 hectares.



# LES ÉLUS & COMMISSIONS

## BAILLY



**JACQUES ALEXIS**  
Vice-président  
délégué à la culture

## BIÈVRES



**ANNE PELLETIER-LE BARBIER**  
Vice-présidente  
déléguée aux transports et  
aux mobilités

## BUC



**STÉPHANE GRASSET**  
Vice-président  
délégué à la ville intelligente  
et au développement  
économique

## BOIS D'ARCY



**JEAN-PHILIPPE LUCE**  
Vice-président  
délégué à la ville intelligente  
et développement  
économique



**JÉRÉMY DEMASSIET**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Ville intelligente et  
Développement économique,  
Eau, Déchets et Enjeux  
environnementaux



**ÉLODIE DÉZÉCOT**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Aménagement durable,  
Habitat et patrimoine naturel,  
Tourisme et JO



**HANNIER JOCELYNE**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Aménagement durable,  
Habitat et patrimoine naturel,  
Tourisme et JO

## BOUGIVAL



**LUC WATTELLE**  
Vice-président  
délégué aux déchets



**NATHALIE JAQUET**  
Conseillère communautaire  
Commissions :  
Aménagement durable,  
Habitat et patrimoine naturel,  
Tourisme et JO  
Accessibilité aux personnes  
handicapées



**PATRICE BERQUET**  
Vice-président  
délégué au plan de  
prévention du bruit,  
au plan climat énergie  
territorial et aux enjeux  
environnementaux

## FONTENAY-LE-FLEURY



**RICHARD RIVAUD**  
Vice-président  
délégué à l'aménagement  
durable, à l'habitat et  
patrimoine naturel, au  
tourisme et JO



**ANNE-SOPHIE BODARWE**  
Conseillère communautaire  
Commission : Aménagement  
durable, Habitat/Patrimoine  
naturel, Tourisme/JO,  
Finances, Aff. générales,  
Mutualisation, Personnel



**ALAIN SANSON**  
Conseiller communautaire



**PASCALÉ RENAUD**  
Conseillère communautaire

## JOUY-EN-JOSAS



**MARIE-HÉLÈNE AUBERT**  
1<sup>ère</sup> Vice-présidente  
déléguée aux transports et  
aux mobilités



**GILLES CURTI**  
Conseiller communautaire

## LA CELLE SAINT-CLOUD



**OLIVIER DELAPORTE**  
Vice-président  
délégué aux finances



**SYLVIE D'ESTÈVE**  
Conseillère communautaire



**PIERRE SOUDRY**  
Conseiller communautaire



**JEAN-CHRISTIAN SCHNELL**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Eau, Déchets et Enjeux  
environnementaux



**SOPHIE TRINIAC**  
Conseillère communautaire



**JEAN-FRANÇOIS BARATON**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Eau, Déchets et Enjeux  
environnementaux

## LE CHESNAY-ROCQUENCOURT



**RICHARD DELEPIÈRE**  
Vice-président  
délégué aux transports et aux  
mobilités



**VIOLAINE CHARPENTIER**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Eau, Déchets et Enjeux  
environnementaux



**BENOÎT RIBERT**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Finances, Affaires générales,  
Mutualisation, Personnel



**LUCIE LONCLE DUDA**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Transports et Mobilités



**CHRISTOPHE KONSDORFF**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Aménagement durable,  
Habitat et patrimoine naturel,  
Tourisme et JO



**MARTINE BELLIER**  
Conseillère communautaire  
Commissions :  
Culture  
Accessibilité aux personnes  
handicapées



**TANNEGUY AUDIC DE QUERNEN**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Ville intelligente et  
Développement économique



**PHILIPPE BRILLAULT**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Eau, Déchets et Enjeux  
environnementaux



**LAËTITIA GAIGNARD-VIOT**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Transports et Mobilités

## LES LOGES-EN-JOSAS



**CAROLINE DOUCERAIN**  
Vice-présidente  
déléguée à l'aménagement  
durable, à l'habitat et  
patrimoine naturel, au  
tourisme et JO



**MARC TOURELLE**  
Vice-président  
délégué à l'eau



**GÉRALDINE LARDENNOIS**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Finances, Affaires générales,  
Mutualisation, Personnel

## NOISY-LE-ROI

## RENNEMOULIN



**ARNAUD HOURDIN**  
Membre du Bureau délégué à l'aménagement durable, à l'habitat et patrimoine naturel, au tourisme et JO  
Commission :  
Accessibilité aux personnes handicapées

## TOUSSUS-LE-NOBLE



**VANESSA AUROY**  
Membre du Bureau déléguée à la ville intelligente et développement économique

## SAINT-CYR-L'ÉCOLE



**SONIA BRAU**  
Vice-présidente déléguée à l'énergie



**LYDIE DUCHON**  
Conseillère communautaire



**HENRI LANCELIN**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Finances, Affaires générales, Mutualisation, Personnel



**KAMEL HAMZA**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Ville intelligente et Développement économique



**LYDIE DULONGPONT**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Eau, Déchets et Enjeux environnementaux

## VÉLIZY-VILLACOUBLAY



**PASCAL THÉVENOT**  
Vice-président délégué à la ville intelligente et développement économique



**MAGALI LAMIR**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Aménagement durable, Habitat et patrimoine naturel, Tourisme et JO



**JEAN-PIERRE CONRIÉ**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Finances, Affaires générales, Mutualisation, Personnel



**NATHALIE BRAR-CHAUVEAU**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Ville intelligente et Développement économique



**BRUNO DREVON**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Culture, Eau, Déchets et Enjeux environnementaux



**VALÉRIE PÉCRESSÉ**  
Conseillère communautaire

## VIROFLAY



**OLIVIER LEBRUN**  
Vice-président délégué aux affaires générales, à la mutualisation et au personnel



**JANE-MARIE HERMANN**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Culture



**JEAN-MICHEL ISSAKIDIS**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Eau, Déchets et Enjeux environnementaux



**CHRISTINE CARON**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Ville intelligente et Développement économique

## VERSAILLES



**FRANÇOIS DE MAZIÈRES**  
Président



**DOMINIQUE ROUCHER**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Ville intelligente et Développement économique, Finances, Affaires générales, Mutualisation, Personnel



**ALAIN NOURISSIER**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Finances, Affaires générales, Mutualisation, Personnel



**MARIE BOËLLE**  
Conseillère communautaire



**JEAN-PIERRE LAROCHE DE ROUSSANE**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Ville intelligente et Développement économique



**EMMANUELLE DE CRÉPY**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Culture



**MICHEL BANCAL**  
Conseiller communautaire



**CLAIRE CHAGNAUD-FORAIN**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Aménagement durable, Habitat et patrimoine naturel, Tourisme et JO



**EMMANUEL LION**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Transports et Mobilités



**SYLVIE PIGANEAU**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Accessibilité aux personnes handicapées



**CHARLES RODWELL**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Finances, Affaires générales, Mutualisation, Personnel



**ANNICK BOUQUET**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Accessibilité aux personnes handicapées



**FLORENCE MELLOR**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Aménagement durable, Habitat et patrimoine naturel, Tourisme et JO



**FRANÇOIS DARCHIS**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Ville intelligente et Développement économique



**MARTINE SCHMIT**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Elus, Transports et Mobilités



**OLIVIER DE LA FAIRE**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Aménagement durable, Habitat et patrimoine naturel, Tourisme et JO



**ANNE-LISE JOSSET**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Culture



**ÉRIK LINQUIER**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Eau, Déchets et Enjeux environnementaux



**BÉATRICE RIGAUD-JURÉ**  
Conseillère communautaire



**PHILIPPE PAIN**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Eau, Déchets et Enjeux environnementaux



**MARIE-LAURE BOURGUIN-LABRO**  
Conseillère communautaire



**GWILHERM PoulLENENC**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Eau, Déchets et Enjeux environnementaux



**FABIEN BOUGLÉ**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Ville intelligente et Développement économique



**RENAUD ANZIEU**  
Conseiller communautaire  
Commission :  
Eau, Déchets et Enjeux environnementaux



**ANNE-FRANCE SIMON**  
Conseillère communautaire  
Commission :  
Ville intelligente et Développement économique

# MOBILITÉS INNOVANTES

Le positionnement de Versailles Grand Parc sur les mobilités innovantes découle naturellement des attentes citoyennes telles les transports ou bien la qualité de l'air et des savoir-faire des acteurs économiques du territoire (Air Liquide, TRANSDEV, VEDECOM, AKKA, ALTRAN, UVSQ, IFSTTAR...) au sein de l'opération d'intérêt nationale de Paris-Saclay.

Chaque compétence de l'Agglo contribue au développement de cette filière :

L'aménagement permet de créer les lieux d'innovation comme Satory ; le développement économique de démontrer le savoir-faire des entreprises en faisant du territoire un terrain de jeu où elles peuvent expérimenter/démontrer. Les transports offrent de développer de nouveaux services pour les usagers en intégrant progressivement ces innovations à l'existant. L'environnement a pour objectif d'améliorer la qualité de l'air notamment par le verdissement des flottes de bus et des bennes de collecte.

Enfin l'aménagement numérique a pour objectif de faire de l'Agglo une plateforme numérique en particulier sur les sujets mobilités qui impactent les compétences communales telle la voirie ou le stationnement.

Parmi les exemples de mobilités mises en œuvre sur l'Agglo :

- **Satory, pôle des mobilités innovantes du cluster Paris-Saclay**, a trouvé une nouvelle dynamique au cours des dernières années grâce à l'action conjointe de Versailles Grand Parc, de l'Établissement Public d'Aménagement de Paris-Saclay et du Conseil Départemental 78 : atelier de prototypage du Hall A, piste d'essai FABRIC, MOBILAB.

- **Véhicules Autonomes** : quatre expérimentations sur le véhicule autonome ont été menées sur le territoire notamment AUTOPILOT, un important projet européen porté dans le cadre d'horizon 2020.

- **Waze** : 1<sup>ère</sup> communauté de France à avoir développé un partenariat avec WAZE pour recueillir les données de trafic et les relevés d'incidents sur ses voiries. L'Agglo a aussi appris à travailler avec les éditeurs de carte pour limiter les impacts sur les voiries sensibles et a bâti plusieurs cas d'usage sur ces données.

Forte de son expérience, l'Agglo a été lauréate aux côtés de la Région Ile-de-France de l'appel à projet national Territoire Innovant de Grande Ambition qui va structurer son action sur le nouveau mandat, avec comme axe principal de travail : l'écrêtement de l'heure de pointe et itinéraires alternatifs. En effet, la majorité des déplacements enregistrés sur l'Agglo sont du domicile-travail ou domicile-étude. Ecrêter l'heure de pointe est donc une priorité pour agir sur la congestion en :

- Rapprochant domicile et travail ;
- Accompagnant les entreprises dans leur politique RH
- Fournissant de l'information ciblée en temps réels aux salariés tous modes confondus ;
- Améliorant les modèles prédictifs de trafic sur les infrastructures et dans les transports ;
- Proposant des heures de départ et des itinéraires alternatifs.

## Bus à hydrogène

Les premiers bus à hydrogène en exploitation commerciale de France ont été mis en service entre la gare des Chantiers et la gare de Jouy-en-Josas en août 2019. Ils desservent et se rechargent sur le site d'Air Liquide aux Loges-en-Josas. Ce projet a été initié avec Air Liquide et porté avec la Région Ile-de-France et Ile-de-France Mobilité dans le cadre du programme européen 3Motion. Cinq autres les ont rejoints à l'été 2020 sur le réseau Phébus.



# ÉCOLOGIE URBAINE

Le changement climatique et le recul de la biodiversité modifient en profondeur les modes de vie et de consommation. Afin de renforcer les capacités d'adaptation à l'échelle territoriale et urbaine, Versailles Grand Parc soutient la mise en œuvre de projets et d'expérimentations qui tendent à améliorer la vie des citoyens, le respect de l'environnement et l'économie circulaire.

## FAITS MARQUANTS 2020 ET PERSPECTIVES 2021

### • Lien entre ville et agriculture

Pour accompagner la demande de plus en plus forte des citoyens et pour répondre aux nouvelles recommandations en faveur des circuits courts, Versailles Grand Parc a souhaité, en 2020, renforcer sa position de facilitateur de projets dédiés au maraîchage urbain et périurbain. Trois projets phares ont ainsi été soutenus par l'Agglo.

#### Aux Loges-en-Josas

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Conseil Départemental des Yvelines, la commune des Loges-en-Josas s'est portée candidate pour la réhabilitation d'une parcelle en friche de 2,2 ha, en terrain maraîcher. Versailles Grand Parc a accompagné cette volonté en finançant les études de ressources en eau disponibles pour alimenter la parcelle, d'insertion paysagère du projet situé en Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière (ZPNAF), et de qualité des sols.

L'objectif poursuivi par l'ensemble des acteurs est de mettre à disposition une épicerie participative, de cultiver des produits sur la parcelle et de favoriser ainsi le commerce de proximité en circuit local.

#### A Fontenay-le-Fleury

En collaboration avec la ville de Fontenay-le-Fleury, Versailles Grand Parc a mené une étude sur la ressource en eau en vue de la réalisation d'un projet agricole sur une parcelle d'environ 8 ha, située en entrée de ville. En aidant l'agriculteur exploitant, spécialisé en grande culture, à diversifier sa production par la culture de légumes de plein champ, la démarche a pour vocation de favoriser la consommation locale avec une commercialisation en circuit court. Ce projet sera notamment mené en collaboration avec une grande surface localisée à proximité immédiate du terrain et les cantines des établissements scolaires de la ville.

#### A Bièvres

Versailles Grand Parc a également mené une étude sur la ressource en eau dans le cadre de l'implantation d'une exploitation en agriculture biologique. La transformation de cette parcelle d'environ 3 ha située dans le secteur de la Plaine de Gisy, sur la commune de Bièvres est destinée à alimenter le marché local dans les années à venir. La ville de Bièvres a lancé, en 2020, l'appel à manifestation d'intérêt auprès des maraîchers du secteur afin de retenir le futur exploitant.

Toujours à Bièvres, l'Agglo a accompagné la ville dans son projet de réaménagement de jardins familiaux en jardins

partagés en réalisant des études sur les ressources en eau. Ainsi sur les 7 000m<sup>2</sup> de jardins familiaux situés autour des rives de la Bièvre, 4 000m<sup>2</sup> seront proposés en jardins partagés et arrosés par des systèmes de puits à pompe manuelle.

L'Agglo s'est également faite le relais, notamment pendant les périodes de confinement de 2020, des initiatives des associations Terre et Cité et de la Plaine de Versailles (APPVPA). Celles-ci sont venues en soutien aux agriculteurs locaux mis en difficulté par les mesures sanitaires et économiques liées à la crise Covid 19.

### • Economie circulaire

Versailles Grand Parc a participé, en 2020, au projet d'étude de valorisation énergétique des matières organiques mené par l'EPAPS sur les territoires des trois communautés Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris-Saclay et Versailles Grand Parc. Un diagnostic a été réalisé sur les ordures ménagères, les graisses alimentaires et les déchets agricoles afin de mettre en place des solutions de revalorisation adaptées.

### La nature en ville

Le développement de la pépinière d'espèces indigènes, implantée sur une parcelle de l'Arboretum de Versailles-Chèvreloup, s'est poursuivi. Cette expérience liée au projet d'aménagement du site de Satory est menée par l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS), Versailles Grand Parc, la ville de Versailles et le Muséum d'Histoire Naturelle. Elle consiste à élever des plantes locales, à partir de graines récoltées sur le site de Satory Ouest afin de pouvoir les réimplanter sur la ZAC.



# DÉPLACEMENTS

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19, qui a entraîné un bouleversement dans les pratiques de mobilité : recours au télétravail, boom des mobilités individuelles conduisant de facto à un moindre usage des transports collectifs. Dans ce contexte, Versailles Grand Parc a poursuivi ses actions pour promouvoir les modes alternatifs à la voiture individuelle.

## FAITS MARQUANTS 2020 ET PERSPECTIVES 2021

### • L'offre bus

Le réseau Phébus Versailles, profondément remanié à l'été 2019, n'a connu qu'une courte période de fonctionnement « normal ». Les premiers mois de ce nouveau réseau ont néanmoins permis de constater une augmentation de la fréquentation d'environ 3%. À noter que les trois lignes fortes du réseau, les lignes 1, 2 et 3, concentrent à elles seules plus de 40 000 voyages par jour soit 70% des validations globales.

En 2020, Versailles Grand Parc, en partenariat avec Ile-de-France Mobilités, a poursuivi son action pour le développement de l'offre bus sur l'ensemble du territoire.

→ Dès janvier, la ligne 15 « Vélizy 2 - Gare de Massy-Palaiseau RER » a été renforcée le samedi avec un bus toutes les 30 min contre 45 min auparavant. L'augmentation de la fréquence facilite, notamment pour les habitants de Bièvres, l'accès au Tramway 6 et au centre commercial Vélizy 2.

→ Depuis mars, la ligne 60 « Vélizy Europe Sud - Gare de Massy-Palaiseau » fonctionne le dimanche de 9h à 20h. Cette nouvelle offre permet aux usagers d'accéder plus simplement au centre commercial Vélizy 2, à la Maison de Villacoublay et à L'Usine Mode et Maison.

→ La desserte de la gare de La Celle Saint-Cloud par la ligne 426 « Pont de Sèvres - Gare de La Celle Saint-Cloud » est désormais systématique depuis mars 2020. L'amplitude du service a également été augmentée avec des bus circulant jusqu'à 22h30.

→ La fréquence de la ligne 471 « Versailles Rive Droite - Saint-Cloud - Les Coteaux T2 » a été renforcée avec un bus toutes les 30 min et ce, tout au long de la journée. Ce renfort a été mis en place en mars 2020.

→ L'itinéraire de la ligne 54 « Saint-Cyr Ru de Gally - Guyancourt - Droits de l'Homme » a évolué en mars. La ligne dessert désormais le quartier de la ZAC Renard avec un bus toutes les 15 min en heures de pointe et toutes les 30 min en heures creuses.

→ En juillet, les lignes 40 et 44, en provenance des gares de Fontenay-le-Fleury et de Plaisir Grignon, ont été prolongées jusqu'à la gare routière du Pôle d'Echanges Multimodal de Versailles Chantiers. Ces lignes étaient auparavant en terminus à la gare routière de Versailles Rive gauche Lyautey. L'offre de la ligne 40 a également été renforcée en semaine avec 20 courses supplémentaires par jour.

→ En août, les itinéraires des lignes 1 « Le Chesnay-Rocquencourt Louis Pelin - Versailles Université » et 2 « Versailles Porchefontaine Louis XIV - Gare de la Celle-St Cloud » ont été modifiés au niveau de la commune du Chesnay-Rocquencourt.

→ À partir de septembre, toutes les courses de la ligne 415 « Bois-d'Arcy Croix Bonnet-Le Mesnil-Saint-Denis » ont été prolongées jusqu'au quartier La Croix Bonnet de Bois-d'Arcy.

En 2021, la mise en concurrence des réseaux de bus à l'échelle de la Région, pilotée par Ile-de-France Mobilités, va progressivement être mise en place. Versailles Grand Parc a, dans ce cadre, fait connaître ses souhaits d'évolution de l'offre de transport sur son territoire.

### • Le verdissement de la flotte bus

Versailles Grand Parc a participé avec Ile-de-France Mobilités à une expérimentation sur l'utilisation commerciale de bus hybrides électriques batterie/hydrogène. Ainsi, depuis août 2020, 5 bus (SAFRA) ont été progressivement mis en service sur la ligne 6 « Versailles Satory Mobilab-Viroflay Gare Rive Gauche ». Cette expérimentation s'inscrit dans le prolongement de celle initiée en septembre 2019 au cours de laquelle 2 bus à hydrogène (VAN HOOL) sont testés sur la ligne 264 (« Versailles Chantiers - Jouy-en-Josas RER C »).

### • Les gares routières

Au titre de sa compétence, Versailles Grand Parc assure la gestion des gares routières de Versailles Chantiers et de Vélizy 2.

Pour cette dernière, la délégation de service public arrive à son terme en avril 2021. En 2020, les équipes se sont concentrées sur la rédaction du cahier des charges et le lancement de l'appel d'offres en vue de désigner le futur gestionnaire. Le nouveau contrat entrera en vigueur en mai 2021 pour une durée de 3 ans.

### • L'intermodalité

La gare de Jouy-en-Josas a fait l'objet d'une étude de pôle visant à réorganiser son parvis afin de faciliter les accès à la gare par les différents modes de déplacement (bus, vélos, piétons, voitures). Le programme d'intermodalité a été validé par l'ensemble des acteurs. Le démarrage des études de maîtrise d'oeuvre est programmé pour début 2022.

Versailles Grand Parc a également participé au suivi de l'étude d'intermodalité de la station "Allée Royale", dans le cadre des travaux de construction du T13 menés par Ile-de-France Mobilités et la SNCF.

## LES CIRCULATIONS DOUCES

### Le Plan vélo

Versailles Grand Parc et les communes concernées, en concertation avec le Conseil Départemental, ont poursuivi l'identification des itinéraires prioritaires à aménager (34km) dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur des circulations douces. Cette action nécessite, pour assurer la continuité des pistes et leur sécurité, la réalisation d'ouvrages ou la requalification de voiries sur certains axes. Les études de faisabilité technique et financière de ces liaisons cyclables seront lancées en 2021.

### La dorsale cyclable

La dorsale cyclable qui s'étend sur 22 km de Villepreux à la Vallée de la Bièvre en passant par l'Allée Royale, est pratiquement achevée. Deux sections restent à finaliser : l'une sur la commune de Jouy-en-Josas au niveau des « Bas-Près », la seconde dans la forêt entre Buc et Jouy-en-Josas. Les travaux devraient être terminés à l'horizon de l'année 2022.

### Le développement de services et d'une offre de stationnement sécurisée

Parallèlement à la réalisation d'aménagements cyclables, la communauté d'agglomération agit auprès d'Ile-de-France Mobilités pour le développement de stations vélo sécurisées aux abords des gares et pôles d'échanges et de nouveaux services comme l'installation de stations réparation et de gonflage pour les vélos.



# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Versailles Grand Parc a poursuivi l'aménagement durable de la Plaine de Versailles en y intégrant la perspective des Jeux Olympiques Paris 2024. La restauration de l'Allée Royale de Villepreux a connu en 2020 de grandes avancées concrétisées notamment par la plantation des premiers ormes. L'Agglo a par ailleurs mené de nombreuses études et projets sur l'ensemble du territoire.

## FAITS MARQUANTS 2020 ET PERSPECTIVES 2021

### • L'Allée Royale de Villepreux

Fruit d'une dizaine d'années de travail mené en partenariat avec les différents acteurs du territoire, la restauration de l'Allée Royale de Villepreux s'est concrétisée en 2020 par la plantation de 136 ormes sur la partie Nord de l'Allée. L'étude pour l'implantation de 160 autres sujets de la même espèce a démarré début 2021 sur la partie Sud de l'Allée.

Le projet concilie le respect d'un patrimoine exceptionnel, ainsi que l'intégration d'ouvrages et de grandes infrastructures : la ligne Tram 13 express, l'aménagement de circulations douces, la rénovation de la station d'épuration, le démonstrateur d'agriculture péri-urbaine.

Dans ce cadre, une étude paysagère a commencé en 2020 et concerne un vaste périmètre s'étendant de la grille Royale à l'A12 et du cimetière de Saint-Cyr-l'École à Bailly. Elle est menée en concertation avec les partenaires impliqués dans cette zone dite « du triangle des infrastructures » : la SNCF, Hydreaulys, DIRIF, CD78, DRIEE, ABF, les communes et l'Agglo. L'objectif : disposer d'une vision plus globale et harmonieuse de cet espace en pleine évolution.

Par ailleurs, les travaux de construction de la station du Tram 13 « Allée Royale de Villepreux » située dans cette zone ont démarré en 2020.

### • Requalification des ZAC de Buc et des Loges-en-Josas

Fin 2020, une étude de requalification des ZAE de Buc et des Loges-en-Josas a été lancée. L'objectif poursuivi est d'améliorer l'attractivité de ces zones, par un meilleur partage de la voirie, une requalification des espaces publics et une meilleure interconnexion entre elles. Ces ZAE, seconde du territoire après Inovel Parc à Vélizy-Villacoublay, sera dotée d'une identité propre.

Ainsi, un diagnostic complet a été réalisé sur la voirie, l'aménagement paysager, l'intégration du site. L'étude préalable menée en concertation avec les entreprises partenaires est en cours.

### La Faisanderie

Versailles Grand Parc qui s'est portée acquéreur de La Faisanderie en 2019 a mené en 2020 des études de géotechnie en vue de la restauration du mur d'enceinte de la propriété. Ces études s'accompagnent d'une réflexion globale sur le devenir de ce vaste domaine naturel intégré à la zone de compensation écologique de la ZAC Satory Ouest et porté par L'EPAPS.



### • Quatre boucles pédestres autour de la vallée de la Bièvre

Les quatre boucles de randonnées : Oberkampf, Côte de Montbron, Serge Antoine et Aqueduc ont été créées en 2020 en concertation avec les partenaires associatifs des communes de Bièvres, Buc, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas et Saclay. Labellisés PR (Petite Randonnée) par la Fédération Française de Randonnées, les sentiers sont balisés et agrémentés de panneaux d'information sur le patrimoine et les points d'intérêts situés sur leurs parcours. Des fiches parcours et des cartes seront disponibles en ligne sur le site de Versailles Grand Parc et dans les mairies des communes traversées. Des panneaux d'information seront implantés également.

Les boucles de la vallée de la Bièvre ouvertes au public dans le courant de l'année 2021 font suite à la création des 3 circuits de randonnées réalisés par l'Agglo dans la Plaine Versailles en 2019. D'autres projets similaires sont à l'étude sur les communes de Toussus-le-Noble, Chateaufort, Bougival et La Celle Saint-Cloud. Un itinéraire reliant le château de Versailles à celui de Marly-le-Roi est également à l'étude.

### • Le contrat de ruralité

Signé en 2017 entre l'Etat et Versailles Grand Parc, ce contrat de 4 ans est arrivé à son terme en 2020.

Il prévoit la réalisation de projets de développement des communes rurales du territoire afin d'en favoriser l'attractivité, la cohésion sociale, l'accès aux services publics et aux soins, sans oublier la transition écologique ou encore la mise en place de services innovants. Dans ce cadre, l'Agglo a coordonné une vingtaine de projets sur la période pour un budget alloué par l'Etat de 350 000 euros. Ainsi sur la commune de Châteaufort des travaux de restauration de l'école, de locaux municipaux et de la chapelle ont pu être réalisés. A Toussus-le-Noble, c'est l'acquisition d'un local médical qui a été soutenu par l'Agglo.

Le contrat de ruralité devrait être reconduit en 2021 pour une durée similaire.

## COLLECTIVITÉ HÔTE JO 2024

Versailles Grand Parc qui sera le théâtre du déroulement d'épreuves Olympiques et Paralympiques Paris 2024 poursuit activement l'aménagement durable de la Plaine Versailles.

Dans le périmètre dit du « triangle des infrastructures » l'Agglo a mené en 2020 des études en vue de l'acquisition du Moulin de Saint-Cyr. Des études de faisabilité et de coût ont été également lancées pour un parking paysager. Il sera destiné à accueillir les équipes de télévision pour la retransmission des Jeux. Une entrée pour accéder aux épreuves équestres sera créée au niveau de l'Etoile Royale. Ce site stratégique, espace multimodal, pourra à l'issue des JO accueillir les futurs usagers du Tram 13 et des randonneurs à pieds ou à cheval. Cette projection s'inscrit dans la philosophie qui guide l'aménagement de structures pour les Jeux Olympiques : laisser un héritage utile aux citoyens après leur déroulement.



PARIS 2024



COLLECTIVITÉ HÔTE

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Plus que jamais, l'année 2020 a été consacrée à l'accompagnement des entreprises et des entrepreneurs dans le contexte de crise sanitaire aux impacts sociaux et économiques sans précédent. Le Pôle Développement Économique de l'Agglo s'est employé, avec ses partenaires du territoire, à relayer et expliciter les dispositifs gouvernementaux et les aides régionales et s'est attaché à la préparation du programme d'aide au rebond pour 2021.

## FAITS MARQUANTS 2020 ET PERSPECTIVES 2021

### • La Maison des entreprises

La pépinière d'entreprises de Versailles Grand Parc, devenue fin 2019 la Maison des entreprises (MDE), affiche aujourd'hui un taux de remplissage de 100% ; un fait remarquable dans le contexte actuel. La structure a joué pleinement son rôle en 2020 en soutenant les entrepreneurs et en les aidant à traverser une période mouvementée qui leur a permis de poursuivre leur développement.

Le bâtiment de 1 400 m<sup>2</sup>, situé sur la commune de Versailles, abrite aujourd'hui une quarantaine d'entreprises, jeunes startup ou structures plus matures évoluant dans de nombreux domaines: TIC, conseil aux entreprises, ingénierie, services financiers, services aux particuliers. Outre des bureaux, des salles de réunion, des espaces de co-working, elles bénéficient de services d'accompagnement sur mesure assurés avec le réseau des experts et des partenaires économiques du territoire. La MDE a maintenu son programme d'animation pour les entrepreneurs : webinaires chaque semaine.

### • Activation de la cellule d'appui aux entreprises

Dès le premier confinement, Versailles Grand Parc a activé, avec ses partenaires, une cellule de crise dédiée aux entreprises en difficulté. En parallèle, l'Agglo a participé dès juin dernier au Fonds Résilience\* lancé par la Région Île-de-France en partenariat avec la Banque des Territoires. A la fin de l'année 2020, au titre de son 1<sup>er</sup> volet, le dispositif a bénéficié à 82 entreprises de l'Agglo (pour 166 demandes reçues par les comités d'engagement), soit 177 emplois concernés. Sur les 1,65M€ versés à ses TPE et PME, la part de l'agglo s'élève à 360 000 €.

*\*Le Fonds Résilience est une avance remboursable destinée à soutenir les TPE, microentreprises, associations et acteurs de l'ESS impactés par la crise sanitaire pour permettre le maintien de l'activité et de l'emploi.*



### • Création d'événements et participation à des salons

En partenariat avec l'Etablissement public de Paris Saclay (EPAPS), les trois communautés de Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris-Saclay et Versailles Grand Parc ont participé en février 2020 à TECHINNOV, un rendez-vous valorisant l'innovation (événement 100% digital).

La plupart des événements prévus en 2020 à l'initiative de Versailles Grand Parc ou de ses partenaires ont été proposés en distanciel ou à défaut ajournés. Les équipes se sont concentrées sur l'accompagnement des entrepreneurs et des entreprises pour leur permettre d'accéder aux bonnes informations et d'activer les dispositifs d'urgence et de soutien face à la crise sanitaire. Pour maintenir et renforcer le lien avec et entre entreprises, le Pôle Développement Économique a organisé des animations pour 2021, ateliers - webinaires sur les thématiques variées telles que l'alternance, la formation, la marque employeur, les services aux salariés, l'innovation, la RSE, la mobilité.

Ainsi dès janvier 2021 les rencontres « Matinale des entrepreneurs » ont été lancées. Sous ce format, Versailles Grand Parc propose à une sélection d'entreprises de venir «pitcher» devant des experts et d'autres entrepreneurs pour présenter un projet de développement, engagé sur le plan environnemental ou social et obtenir leurs réactions en direct.

### • L'attractivité du territoire toujours une priorité

Le déploiement de la plateforme Vivrou.com destinée aux entreprises du territoire et à leurs salariés s'est poursuivi en 2020. Véritable welcome pack 100% digital, la solution Vivrou.com adresse le sujet du rapprochement domicile/travail propose à ses utilisateurs de trouver le lieu de vie « idéal » en les orientant vers des offres de logement répondant à leurs critères financiers et à leur mode de vie.

Vivrou.com a été lancée en 2019 avec le concours de la jeune entreprise innovante E-attract.

Pour compléter les leviers RH d'attractivité et renforcer le service à l'entreprise, 2021 verra la mise en place d'une plateforme territoriale dédiée au recrutement et à la formation.

### • La valorisation de l'innovation

En répondant à l'appel à projet Communauté French Tech en 2018, Versailles Grand Parc s'est engagée à soutenir activement la création et le développement de cette Communauté et a poursuivi sa mission en 2020. La communauté French Tech Paris-Saclay est aujourd'hui la première communauté certifiée en Ile-de-France. Avec une concentration de près de 500 start-ups sur l'ensemble du territoire, cette communauté s'est structurée en association : La French-Tech Paris-Saclay. Celle-ci regroupe déjà près de 50 startups installées sur le Cluster. Sa gouvernance est assurée par un board de startups s'appuyant sur une déléguée générale à temps complet et une équipe de bénévoles investis pour structurer et animer la communauté.

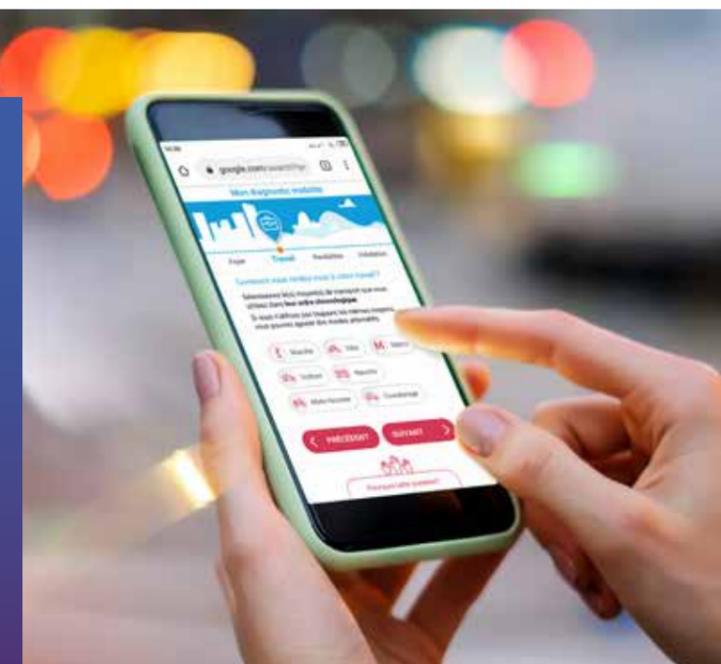
L'Agglo a par ailleurs souhaité valoriser les lieux innovants situés sur le territoire tels que la Maison des entreprises ou V43 récemment ouvert à Vélizy-Villacoublay. V43 est le premier Creative Center du territoire de Versailles Grand Parc. Ce lieu est idéal pour créer, accélérer la croissance des jeunes entreprises au sein d'un territoire fortement ancré dans l'innovation.

Porté par Versailles Grand Parc et la French Tech Paris-Saclay, l'évènement Energy & Mobility Day qui se tiendra le 12 octobre 2021 a pour ambition de renforcer le leadership de l'Agglo sur les innovations et les services autour des mobilités, du transport et de la qualité de l'air à l'échelle du Cluster.

### Territoire de l'innovation et des mobilités innovantes

Plus que jamais, l'adaptation des déplacements professionnels et personnels va jouer un rôle crucial dans la reprise économique mais aussi face au risque sanitaire.

L'Agglo soucieuse d'être au plus près des besoins de chacun afin de proposer les offres les mieux adaptées a participé à une expérimentation sur la mobilité des salariés du territoire avec l'application Wever. L'opération « Versailles Grand Parc mobilités » mise en place cet été a permis aux participants d'ajuster leur parcours en temps réel. En effet, à partir du diagnostic mobilité réalisé par chacun, en quelques secondes sur l'appli, les conditions de trafic sur les routes et les transports en commun sont partagées à l'ensemble des « Wever's ».



# INGÉNIERIE DE LA DONNÉE

## PÔLE D'INGÉNIERIE TERRITORIALE

La collecte et l'analyse des données, la mise en place d'outils collaboratifs mutualisés, la réalisation d'études et de cartographies contribuent à la construction du territoire intelligent pour un meilleur service rendu aux citoyens. A cet effet, Versailles Grand Parc, espace d'innovation, poursuit en permanence le développement des outils numériques dont l'utilisation s'est révélée particulièrement efficace en 2020, lors de la crise sanitaire.

### • La vidéoprotection, vers un dispositif de plus en plus réactif

A la fin de l'année 2020, 485 caméras étaient opérationnelles sur le territoire. Les 55 nouvelles caméras de vidéo-surveillance ont été installées au cours de l'année dans les communes de Bois-d'Arcy, Bougival, Saint-Cyr-l'Ecole, Vélizy-Villacoublay et Versailles.

Elles sont implantées à des endroits stratégiques, les abords de gares ou les entrées et sorties des centres urbains, notamment sur les voies de circulation routière pour prévenir les infractions et réguler le trafic.

Les forces de police nationales et municipales ont accès aux images en temps réel. Celles-ci sont stockées pendant 10 jours, période durant laquelle elles peuvent être vues seulement sur réquisition du Procureur ou à la demande d'un particulier souhaitant vérifier s'il a été filmé. Elles sont ensuite détruites. En 2020, 460 extraits d'images ont été demandés par les services de la Justice.

L'Agglo compte rendre ce réseau de vidéo surveillance encore plus opérationnel en 2021. Pour ce faire Versailles Grand Parc met en place des outils facilitant la transmission plus rapide des informations afin de déclencher, le cas échéant, des interventions en temps réel lors d'infractions constatées.

### • Les données, au service de la solidarité

Grâce à la collecte et à l'analyse des données, Versailles Grand Parc a pu très rapidement dès le premier confinement de 2020 mettre en place des cartes interactives facilement accessibles pour aider les commerçants et pour assurer l'approvisionnement en denrées alimentaires des habitants.

De même, les dispositifs techniques déployés ont été très sollicités pour accompagner les communes du territoire dans la gestion de la distribution de masques sanitaires.

### • Le déploiement du réseau de fibre privé

En 2020, le déploiement du réseau de fibre privé s'est poursuivi sur les communes de Bois-d'Arcy, Châteaufort et Toussus-le-Noble. La boucle relie ainsi Versailles à 6 communes, en ajoutant, à celles raccordées cette année, Bailly, Fontenay-le-Fleury et Noisy-le-Roi précédemment équipées. Le plan fibre, acté en 2016, a pour vocation de mutualiser les infrastructures informatiques entre les mairies et de diminuer les coûts de gestion des serveurs. De plus, le réseau qui apporte le Très Haut Débit dans les locaux donne accès à des services plus performants et supporte également les flux des données de la vidéoprotection.



## HABITAT

En 2020, l'Agglo a poursuivi son effort de soutien à la création de logements locatifs sociaux par l'octroi de garanties d'emprunt aux bailleurs sociaux. Au total, ce sont 12 opérations, représentant 390 logements, qui ont bénéficié d'une aide. Le montant des emprunts garantis en 2020 s'élève à 34 342 432 €. En contrepartie, Versailles Grand Parc a obtenu des droits de réservation sur 58 logements. Une véritable montée en puissance du dispositif est ainsi constatée, un tel montant annuel d'emprunts sollicités et garantis n'ayant encore jamais été atteint.

Versailles Grand Parc a poursuivi son partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) de Saint-Quentin-en-Yvelines pour animer l'Espace Info Energie. Pour rappel, cet espace accueille les particuliers qui souhaitent bénéficier de conseils gratuits et neutres dans le cadre du projet de rénovation énergétique de leur logement.

Suite aux élections municipales de 2020, l'Agglo a mené en interne des échanges sur le devenir de la compétence habitat et politique de la ville dans un contexte de marché du logement toujours plus tendu. A cet effet, il a été décidé de lancer, pour l'année 2021, l'élaboration du nouveau programme local de l'habitat intercommunal (PLHi) et la création d'une conférence intercommunale du logement (CIL).

En 2021, la commune de Buc sera raccordée au réseau de fibre privée et les liaisons entre Versailles - Saint-Cyr-l'Ecole - Fontenay-le-Fleury seront réalisées.

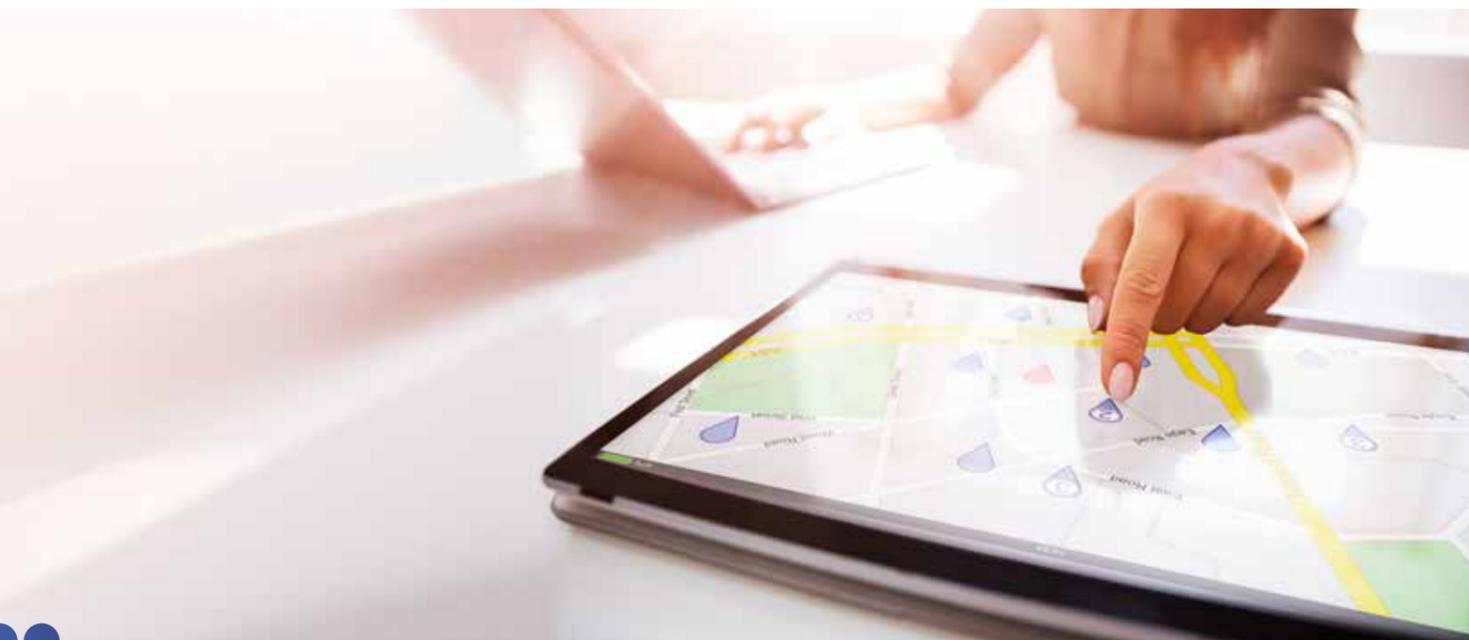
La transformation de l'organisation de la collectivité se concrétise aussi par une offre bureautique en ligne permettant une plus grande mobilité des agents et la dématérialisation progressive de la chaîne comptable, des marchés publics et des instances.

Cette évolution de l'offre a permis notamment pendant les périodes critiques de 2020 d'assurer, du jour au lendemain, la continuité des services via les outils numériques opérationnels et déployés et sur l'ensemble du territoire.

### • La construction du territoire intelligent

La réflexion transversale sur les villes intelligentes menée par Versailles Grand Parc a été ralentie en 2020 pour des raisons sanitaire et électorale. Les élus n'ont pu être réunis en groupe de travail comme prévu. Toutefois, le projet défini en 2019 a été confirmé fin 2020 pour un lancement en 2021. Les communes vont désormais pouvoir partager leurs retours d'expériences et mettre au point des solutions innovantes sur les 4 thématiques prédéfinies :

- L'amélioration des services aux habitants : démocratie participative, portail d'e-administration.
- La sécurité : recherche intelligente d'images, centres de supervision, centralisation des alarmes des bâtiments
- L'énergie : économies d'énergie dans le domaine de l'éclairage public, gestion intelligente des bâtiments, mise en place de capteurs de présence
- La mobilité : stationnements innovants, bus hydrogène, autopartage, mobilités douces, fluidification du trafic... (cf. page 10 - mobilités innovantes)



# DÉCHETS

Malgré la crise sanitaire, la collecte des déchets a été maintenue dans sa globalité. La continuité du service rendu aux citoyens et la salubrité publique ont ainsi été assurées notamment grâce à la forte mobilisation des agents municipaux et intercommunaux. En parallèle, Versailles Grand Parc a poursuivi la mise en place de l'expérimentation sur la tarification éco-responsable et a procédé au renouvellement du marché de collecte, comme prévu.

## FAITS MARQUANTS 2020 ET PERSPECTIVES 2021

### COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

La très grande majorité des collectes, y compris pendant le confinement, a été maintenue. En revanche, les déchèteries ont été fermées et une partie de la collecte des déchets végétaux a dû être stoppée pendant quelques semaines au printemps. La crise a néanmoins permis de mettre en avant le travail difficile des ripeurs et les risques qu'ils encourent au quotidien. La qualité du service et la nécessité de leur travail ont d'ailleurs été saluées par les citoyens.

#### • Le marché de collecte renouvelé

Le nouveau marché de collecte des déchets ménagers sur les communes du territoire de Versailles Grand Parc a été attribué, en août 2020, à deux prestataires : Nicollin et La Coved. Opérationnel dès avril 2021, celui-ci s'accompagne du renouvellement de la flotte des bennes à motorisation Gaz Naturel pour Véhicules, moins polluant que le diesel habituellement utilisé. Des outils destinés à améliorer en permanence le service seront progressivement mis en place.

#### Tonnages 2020 et comparatif 2019

	2019	2020	COMPARATIF 19/20	COMPARATIF 19/20
ORDURES MÉNAGÈRES	59 090 T	56 557 T	-2 533 T	-4,3 %
EMBALLAGES ET PAPIERS	12 035 T	12 900 T	866 T	7,2 %
VERRE	6 710 T	7 133 T	423 T	6,3 %
DÉCHETS VÉGÉTAUX	7 894 T	7 833 T	-61 T	-0,8 %
ENCOMBRANTS	6 809 T	7 184 T	375 T	5,5 %
DÉCHÈTERIES	16 349 T	17 296 T	946 T	5,8 %
CENTRES TECHNIQUES MUNICIPAUX	5 180 T	5 030 T	-150 T	-2,9 %
AUTRES	<b>927 T</b>	<b>837 T</b>	<b>-90 T</b>	<b>-9,7 %</b>
OMA *	<b>77 835 T</b>	<b>76 590 T</b>	<b>-1 245 T</b>	<b>-1,6 %</b>
TOTAL	<b>114 994 T</b>	<b>114 470 T</b>		
OMA * EN KG PAR HABITANT	294,29 T	287,44 T	-6,85 T	

#### • L'expérimentation de la tarification éco-responsable

La campagne de communication autour de ce nouveau dispositif, prévue d'être lancée au printemps 2020, a été reportée au mois de septembre. L'objectif de la tarification éco-responsable est de réduire le volume des déchets incinérés et d'inciter les citoyens à améliorer leurs gestes de tri. Ainsi, dans les 8 communes pilotes du projet Bougival, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Renne-moulin et Saint-Cyr-l'École, des informations dans les journaux municipaux, des réunions avec les copropriétés et des réunions publiques ont été ou sont déployées. La commune de Fontenay-le-Fleury est la première du territoire à mettre en œuvre concrètement le dispositif. En effet, en janvier 2021 ont démarré l'adaptation des bacs et des bornes de collecte. L'opération consiste à vérifier que les bacs sont adaptés à la production de déchets de chacun. Le comptage effectif du volume de déchets générés n'entrera en vigueur qu'en 2022.

#### • Les consignes de tri

À la suite de la mise en place des nouvelles consignes de tri, fin 2019, sur les communes de Bougival, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay (commune historique), Vélizy-Villacoublay et Versailles, une seconde collecte des déchets d'emballages et de papiers a été ajoutée dès juillet 2020 dans la ville de Versailles. Celle-ci a remplacé une des collectes d'ordures ménagères, permettant ainsi de répondre aux besoins des citoyens sans augmenter les coûts.

Sur les communes concernées par les nouvelles consignes de tri, les déchets d'emballages et papiers ont augmenté de 6,7% soit 3,6 kg par habitant chaque année ; un poids à soustraire à celui des ordures ménagères.

### RÉDUCTION DES DÉCHETS

#### • La sensibilisation des publics

Les actions de sensibilisation aux gestes éco-citoyens programmées dans les écoles ont été fortement impactées en 2020. Cependant, 79 ateliers ont pu être organisés dans le cadre du temps scolaire et 16 en périscolaire.

Toutefois, l'agenda scolaire 2020/2021 a pu être réalisé. Les élèves retournés à l'école en juin ont pu partir en vacances avec leur livret favori ! Au total, 10 500 agendas ont été distribués.

#### • Le défi zéro déchet

Versailles Grand Parc a participé, en partenariat avec Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Alec (l'agence locale de l'énergie et du climat), au défi « zéro déchet ». De septembre à fin décembre, une centaine de familles de Versailles Grand Parc se sont portées volontaires et ont été accompagnées pour apprendre à réduire leur production de déchets ménagers. En quatre mois, la mise en place des gestes en faveur de la réduction des déchets a permis de diminuer de près de 30%, en moyenne, le volume d'ordures ménagères généré par personne. Plusieurs associations, dont les Colibris Saint-Cyr, l'Assos Régale et Versailles Zéro Déchet ont également participé à cette opération en proposant des ateliers thématiques sur la cuisine, la couture ou encore la fabrication de produits d'entretien.

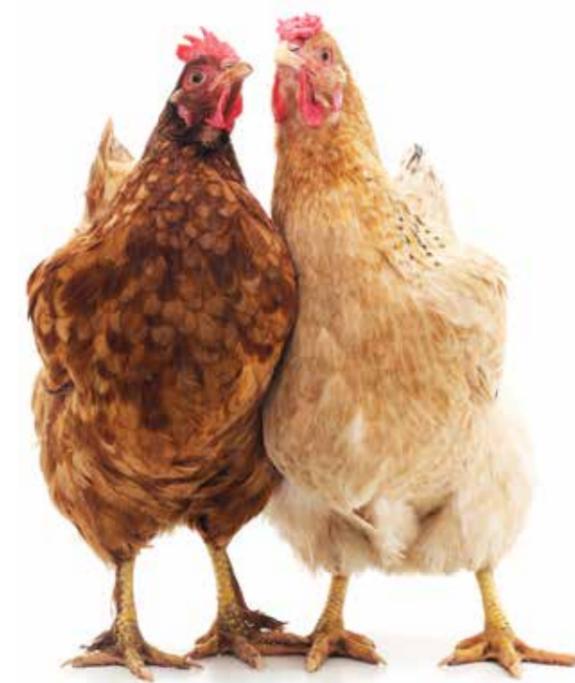
#### • Le compostage et le lombricompostage

Dès le mois de mai, des distributions de composteurs et lombricomposteurs ont été organisées en ligne via un dispositif de « click&collect ». En complément, des webinaires de formation à leur utilisation ont été proposés aux nouveaux usagers.

En 2020, 429 composteurs et 313 lombricomposteurs individuels ont été distribués aux habitants du territoire. Par ailleurs, 12 résidences et 6 établissements (scolaires et supermarché associatif) se sont lancés dans le compostage collectif.

#### • La distribution de poules

171 poules ont été données lors de l'unique distribution organisée en septembre. Chaque poule peut en effet digérer près de 150 kg de déchets organiques par an et contribue aussi à la réduction des déchets produits.



# DÉCHETS

## RECYCLAGE ET VALORISATION

La déchèterie de Buc ouverte en mars 2020 a dû être refermée très rapidement en raison du confinement. Depuis sa réouverture en septembre l'équipement connaît une fréquentation croissante notamment de la part des habitants de la vallée de la Bièvre. De nombreuses filières de valorisation y sont proposées dont une de réemploi. C'est l'Association Emmaus qui récupère, au sein des locaux réemploi des déchèteries de Bois-d'Arcy et de Buc, les objets pouvant être réparés et réutilisés.

### • La lutte contre les déchets sauvages

En novembre 2020, une réunion de concertation entre toutes les communes de l'Agglo a été organisée afin d'envisager de déployer une démarche uniforme pour lutter contre les dépôts sauvages. Après une première étape d'échanges de bonnes pratiques, de retours d'expériences et de diagnostic des comportements, un plan d'actions commun va pouvoir être élaboré. Celui-ci s'appuie sur trois leviers : la communication, la vidéosurveillance et la verbalisation.

### • La valorisation des bio-déchets

Des réflexions sur la valorisation des bio-déchets ont été menées en lien avec la mise en place de la tarification éco-responsable. Aujourd'hui les déchets ménagers du territoire sont constitués à 35% de déchets recyclables et à 30% de bio-déchets. La démarche poursuivie par l'Agglo, en partenariat avec des entreprises spécialisées en micro-méthanisation ou en compostage électromécanique, vise donc à apporter des solutions aux usagers en créant des filières de valorisation des déchets organiques. Ces techniques permettent de traiter des quantités plus importantes de déchets, notamment les déchets carnés, en les valorisant localement, afin de mettre en place des circuits vertueux.

Enfin, une réorganisation de la Direction de l'Environnement de Versailles Grand Parc, aujourd'hui Direction des Déchets, a été opérée en juillet 2020.

Ce remaniement est le reflet d'une activité qui s'intensifie et se spécialise en fonction des communes et des secteurs géographiques, notamment au regard de la mise en place de la tarification éco-responsable.



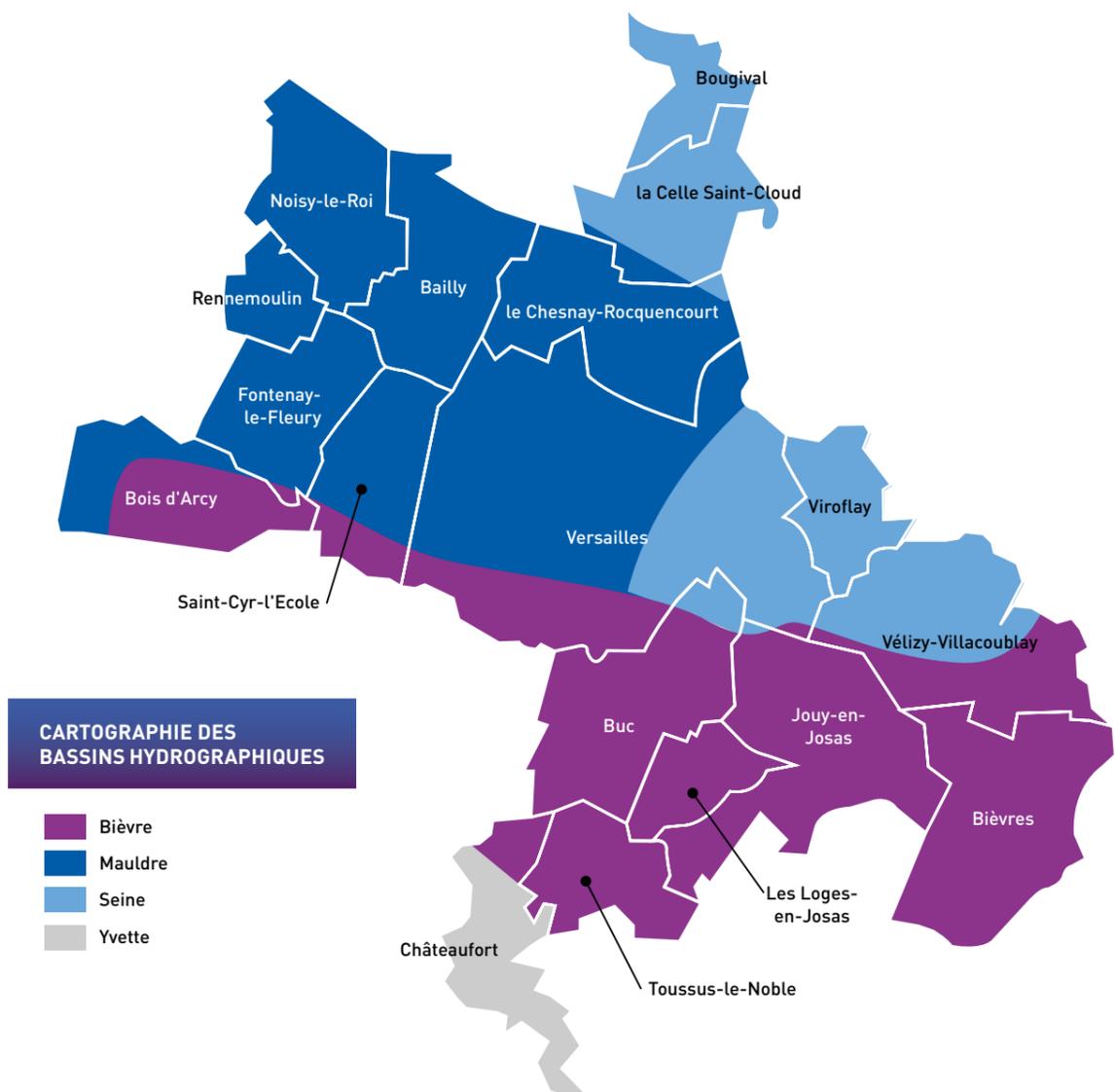
# EAU & ASSAINISSEMENT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Direction du Cycle de l'eau de Versailles Grand Parc assure l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines. Par ailleurs, l'Agglo supervise les missions déléguées à différents syndicats du territoire pour le transport et le traitement des effluents, l'approvisionnement en eau potable et la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

## LES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

Dans le cadre de GEMAPI, Versailles Grand Parc en partenariat avec les intercommunalités concernées intervient sur 4 bassins hydrographiques. Les actions à mener portent sur l'aménagement des bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau, la défense contre les inondations et la protection et restauration des zones humides

du territoire. En 2020, l'Agglo a signé dans ce cadre, plusieurs contrats de bassin, concernant la Bièvre, l'Yvette et la Mauldre. Ils stipulent notamment les enjeux environnementaux à considérer et engagent Versailles Grand Parc et ses partenaires financiers à réaliser les opérations nécessaires pour les respecter.



# EAU & ASSAINISSEMENT

## ASSAINISSEMENT ET GESTION DES EAUX PLUVIALES

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines ont été transférés à l'Agglo qui en est désormais en charge pour 14 communes (soit environ 625 km de réseau) sur les 18 que compte le territoire. Bailly, Le Chesnay /Rocquencourt, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'École ont fait préalablement le choix d'en remettre la gestion au Syndicat Hydreaulys. La nouvelle Direction du Cycle de l'eau a donc été constituée pour assurer cette compétence. Elle compte aujourd'hui 25 personnes.

La crise sanitaire ayant fortement impacté l'exploitation des réseaux, seuls les travaux d'urgence ont pu être assurés durant la période de confinement. Les travaux de réhabilitation ou de remplacement, programmés au premier trimestre 2020, ont été reportés en septembre. Au total, 3427 mètres linéaires (ML) du réseau collectif ont été rénovés en fin d'année et ont concernés les communes de Bois-d'Arcy (120ML), Buc (18ML), Versailles (1085ML), Viroflay (704ML) et Jouy-en-Josas (1500ML).

Par ailleurs, trois schémas directeurs d'assainissement sont en cours d'études et ont pour objectif d'établir un programme de travaux pluriannuels d'entretien du réseau.

De plus, des travaux d'assainissement non collectif ont été entrepris sur la commune de Renne-moulin. 9 installations ont été réhabilitées dans le cadre d'une opération de travaux sous maîtrise d'ouvrage publique, permettant ainsi aux propriétaires de bénéficier des aides financières de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Départemental des Yvelines et de réduire ainsi les coûts restants à leur charge.

Versailles Grand Parc a également procédé au recrutement d'un AMO (Assistant à Maîtrise d'ouvrage) pour assurer le suivi des 7 contrats de délégation de service public et a mis en place les procédures d'échanges avec les communes pour la reprise de la compétence par l'Agglo.

En outre, le conseil communautaire du 1<sup>er</sup> décembre 2020 a validé le fait que Versailles Grand Parc reprendrait en direct la gestion des réseaux de transport sur les communes de Bougival et La Celle Saint-Cloud à partir de janvier 2022 ; celle-ci était précédemment assurée par le syndicat d'assainissement de la boucle de la Seine (SIABS).



La station d'épuration Carré de Réunion, entre Bailly et Saint-Cyr-l'École.

## UN NOUVEAU RÈGLEMENT D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la reprise de compétence et pour harmoniser les règles de rejets des eaux usées sur le territoire, un nouveau règlement d'assainissement collectif a été mis en place. Celui-ci fixe les conditions de rejets des eaux usées et de raccordement au réseau d'assainissement pour les usagers, particuliers, artisans ou industriels. Il est désormais l'unique document en vigueur sur toutes les communes du territoire. Le texte, disponible sur le site [www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr) précise notamment :

- Les définitions de raccordement des eaux usées et pluviales,
- La définition et le contrôle de la conformité des branchements des immeubles à l'assainissement,
- Les rejets autorisés ou interdits au réseau public, les conditions d'acceptation (rétention locale des graisses par exemple) à mettre en place dans certains cas,
- Les principales prescriptions techniques pour les créations de réseaux privés et branchements au collecteur public,
- Les contributions financières en cas de non-conformité persistante.

La gestion des eaux pluviales, à la parcelle, est également un volet important de ce règlement. Des techniques alternatives y sont proposées pour privilégier l'infiltration des eaux pluviales. Il est également encouragé de réduire l'imperméabilité des sols en mettant en œuvre des surfaces végétalisées.

De même, un règlement d'assainissement non-collectif a été défini en 2020. Il concerne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques des habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées. Le règlement précise notamment les rejets autorisés ou interdits et les modalités de contrôle de ces installations.

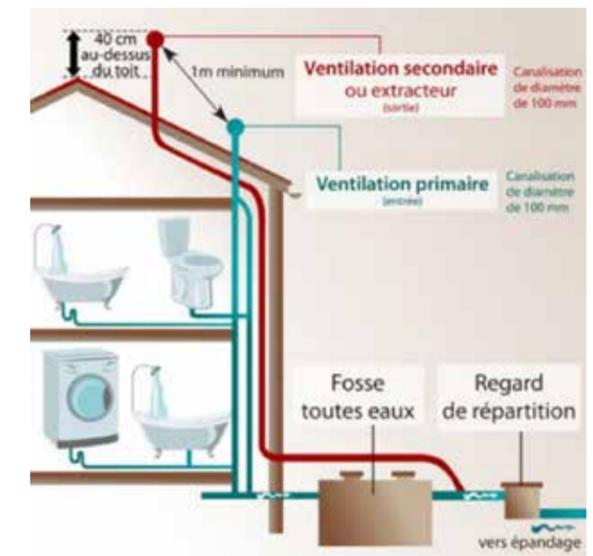
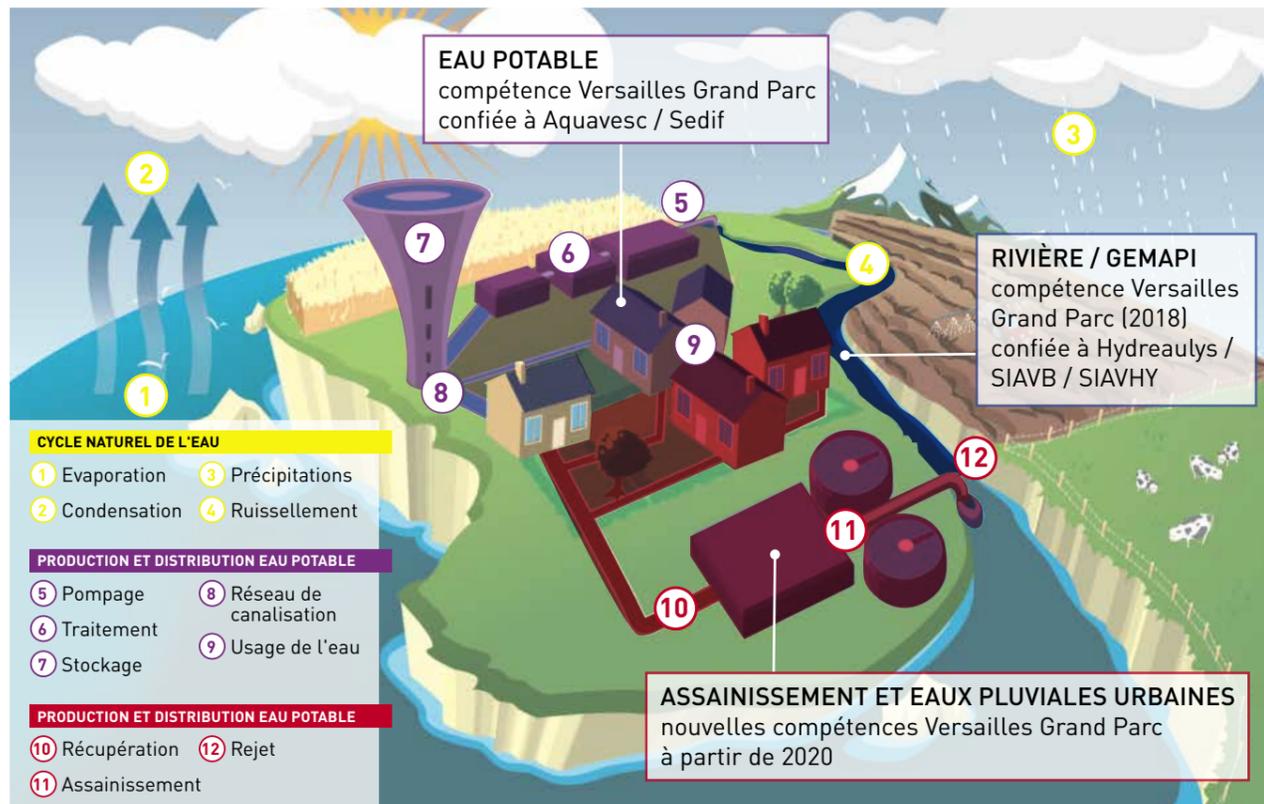


Schéma explicatif du règlement d'assainissement non-collectif



# CULTURE

Dans le contexte particulier de cette année 2020, marquée par les restrictions dues à l'épidémie de Covid 19, d'importants efforts d'adaptation ont été réalisés par les équipes, les artistes, les élèves et les familles pour maintenir non seulement l'enseignement à distance et mais également certains évènements.

## FAITS MARQUANTS 2020 ET PERSPECTIVES 2021

### • Le festival BD de Buc

La 27<sup>ème</sup> édition du festival BD Buc, s'est tenue les 10 et 11 octobre 2020 au château de Buc. Comme chaque année, des rencontres et séances avec le public ont été organisées dans plusieurs communes de l'Agglo quelques jours avant le festival.

Karina Lyfoung, notamment auteure de la série La Belle Endormie, a été reçue à la bibliothèque du Chesnay-Rocquencourt puis à Fontenay-le-Fleury.

Jérôme Lereculey, connu pour la série Les 5 Terres, a rencontré les élèves du collège Victor Hugo de La Celle Saint-Cloud. La médiathèque et le collège Maryse Bastié de Vélizy-Villacoublay ont également accueilli Camille Gautier, créatrice de la série Aubépine. De son côté, Giorgio Albertini, auteur de la série Alix, intervenait à la bibliothèque de Viroflay.

La 8<sup>ème</sup> édition de l'agenda scolaire de sensibilisation au développement durable, illustrée par les personnages de la série Golam de Nicolas Sauge, a également été distribuée aux élèves de cycle 3 en juin 2020, pour la rentrée scolaire 2020-2021.

Les ateliers pour la réalisation de l'agenda scolaire 2021-2022 ont été programmés dès novembre 2020.

### Ouverture de la médiathèque numérique

C'est sans aucun doute la grande nouveauté culturelle de l'année.

Avec un accès aux bibliothèques, cinémas et théâtres limité, voire impossible, Versailles Grand Parc, soucieuse de maintenir un accès à la culture pour tous les habitants de l'Agglo, a lancé en mai 2020, en collaboration avec les bibliothèques de son territoire, un service de médiathèque numérique riche en ressources.

Livres, bandes-dessinées, films, documentaires, pièces de théâtre, soutien scolaire, méthodes de langues, formations, code de la route et presse sont consultables, gratuitement, en ligne et en continu, sur smartphones, ordinateurs et tablettes.

L'accès à la plateforme se fait à partir du site [www.versaillesgrandparc.mediathèques.fr](http://www.versaillesgrandparc.mediathèques.fr) ou du portail des villes et bibliothèques de l'Agglo. Cette offre est complémentaire aux ressources numériques proposées par plusieurs.

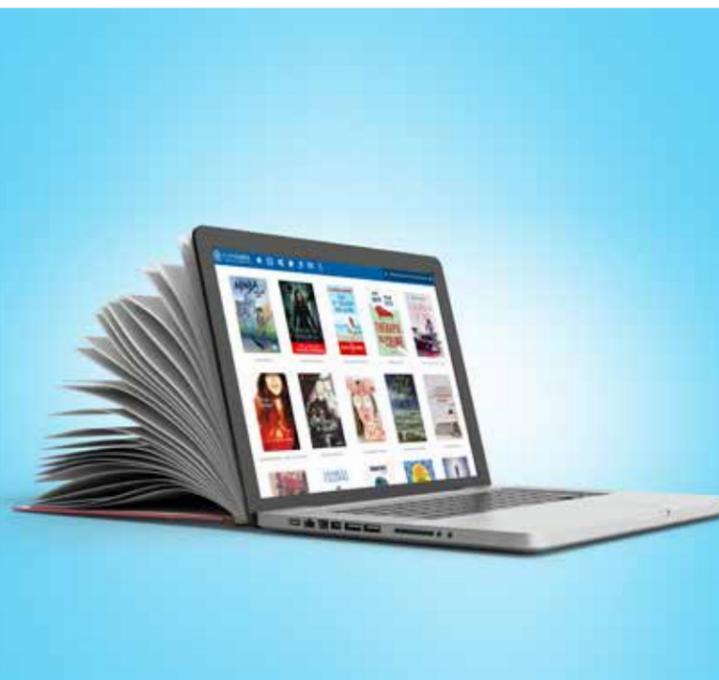
A l'honneur, une double équipe composée des dessinateurs et auteurs ERROC et STEDO. Le personnage de «Boulard» a été choisi en figure de lance pour cette nouvelle édition.

### • Le festival La Route des Contes

La 16<sup>ème</sup> édition de La Route de Contes qui mettait à l'honneur la Syrie a dû être reportée à cause du Covid 19. Cependant, en 2020, le conte musical « Le Fils du Roi d'Irlande » créé par Caroline Sire pour la précédente édition a pu effectuer une tournée dans les villes de La Celle Saint-Cloud, du Chesnay-Rocquencourt et de Fontenay-le-Fleury.

### • Le festival ElectroChic

La programmation prévue pour la saison 2020 a pu être, en partie, maintenue en ce week-end précédent le confinement, notamment dans les villes de Chaville, Fontenay-le-Fleury, Versailles et Saint-Cyr-l'École. Les autres productions ont dû être annulées et sont reportées pour l'édition #5 en mars 2021. Parmi les artistes à venir, Arnaud Rebotini, César, pour la meilleure musique originale du film « 120 Battements par minute » !



### Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc accueillera en février 2021, son nouveau directeur en la personne de Xavier-Romarc Saumon.

Trompettiste, chef d'orchestre, musicologue et directeur d'établissement artistique, Xavier-Romarc Saumon a notamment œuvré dans les conservatoires de Poissy, d'Asnières-sur-Seine et du Kremlin-Bicêtre. Il était précédemment directeur référent des conservatoires du Territoire Grand Orly Seine Bièvre (12 établissements).



### • Le festival « Les Yeux Pleins d'Etoiles »

La programmation 2020 a dû être annulée.

### • Le Mois Molière

Le festival 2020 n'a pu se tenir en juin.

La Ville de Versailles a néanmoins pu organiser un nouvel évènement « Plaisirs d'été » entre le 25 août au 6 septembre et a permis de présenter les créations qui avaient été prévues pour le Mois Molière. Parmi elles, « Buur, la cité du bonheur » d'après les textes de Pierre Lemuet, qui a été joué par la Compagnie Les Mauvais Élèves à Versailles et Fontenay-le-Fleury et est attendu en 2021 sur les scènes de Bois d'Arcy, de Bièvres et du Chesnay-Rocquencourt. Quelques représentations de la création 2019 ont également pu être données au cours de l'année 2020. Cela a été notamment le cas pour la pièce « le Dindon » de Georges Feydeau interprétée par la compagnie VIVA en septembre à Jouy-en-Josas et à Viroflay puis en octobre à Buc.

### • La saison culturelle et artistique

Malgré le report de nombreuses manifestations de la saison 2019-2020, les artistes, les élèves, les professeurs et les équipes des villes de l'Agglo ont tenu à organiser certains évènements lorsque les contraintes sanitaires le permettaient. L'enseignement artistique a, quant à lui, été maintenu, à distance la plupart du temps. Les examens et les jurys de fin d'année se sont déroulés relativement normalement même si une part plus importante a été donnée au contrôle continu.

→ **Un orchestre d'harmonie** a rassemblé de grands élèves du CRR pour un concert en décembre à l'auditorium Claude Debussy de Versailles. Les étudiants ont interprété, sous la direction de Christophe Dravers, un concerto pour trompette d'Arutiunian et des extraits de l'œuvre de Gustav Holst « Les Planètes ».

→ **Boléro et Boléro 2.0** : Le 24 janvier, les élèves du CRR se sont réunis à l'auditorium Claude Debussy pour jouer l'œuvre de Serge de Laubier : « Boléro 2.0 ». Cette création est une relecture des procédés de composition du « Boléro » de Maurice Ravel revue par PUCE MUSE, structure pionnière de la recherche en arts numériques, fondée par le musicien et chercheur Serge de Laubier. L'orchestre à cordes du conservatoire, un pupitre d'instrumentistes à vent et un dispositif électroacoustique ont transformé et modulé le son de leurs instruments en temps-réel. En miroir de cette pièce, l'ensemble de saxophones a proposé une transcription du « Boléro » de Ravel. L'œuvre hommage

pour orchestre augmenté marque ainsi l'ouverture de la résidence de PUCE MUSE au CRR de Versailles Grand Parc.

→ **Un week-end dédié à la flûte traversière** a rassemblé, les 1<sup>er</sup> et 2 février, les élèves flûtistes de tous niveaux du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc. Le samedi, la master-classe de la soliste Sophie Cherrier, professeure au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris et soliste à l'Ensemble Intercontemporain a été suivie d'un atelier de musique irlandaise animé par Jérémie Mignotte. Le dimanche, journée dédiée au compositeur Eric Ledeuil, s'est clôturée par un concert d'orchestre de flûtes sous sa direction.

→ **Master-classes** : Bien que la totalité des master-classes programmées pour la saison 2019-2020 n'ait pu être maintenue, certaines sessions se sont tenues :

- le 16 novembre, « Musique pour consorts 1400-1600 » sous la direction de Pierre Boragno, flûtiste et professeur au CRR
- A l'école de musique du Chesnay-Rocquencourt, les 14 et 15 décembre, en présence de Marielle Nordmann, premier prix de Harpe du Conservatoire de Paris
- en décembre, janvier et avril, 3 sessions en présence du Quatuor Parisii, expert de musique de chambre
- le 27 janvier, « Consort de luths » sous la direction de Pascale Boquet, joueuse émérite de luth.
- les 30 et 31 janvier, master-classe « Piano » avec François Dumont, pianiste de renommée internationale.
- le 5 février « Violoncelle baroque » animée par Ophélie Gaillard.
- le 8 février « Violon baroque » animée par Christine Busch.

### • Tourisme et patrimoine

En 2020, Versailles Grand Parc a accompagné les offices de tourisme des villes de l'Agglo dans la valorisation et la mise en place d'actions en faveur de la découverte de lieux remarquables situés sur les communes du territoire.

Cette volonté se poursuit en 2021 avec des partenaires régionaux, départementaux, nationaux et internationaux pour développer une démarche dynamique de mise en valeur du patrimoine du territoire, notamment dans le cadre du contrat départemental « Yvelines+ ».

# RESSOURCES FINANCIÈRES

Trois faits ont marqué le budget 2020 :

- **Le transfert à Versailles Grand Parc de la compétence assainissement et eaux pluviales au 1<sup>er</sup> janvier 2020 :**

Le transfert de la compétence assainissement s'est traduit par la création de 3 budgets annexes pour différencier les modes de gestion : régie directe, régie par marchés, délégation de service public. Au 31 décembre 2020, toutes les communes ont transféré leur résultat d'assainissement à Versailles Grand Parc. 9 communes sur 14 ont transféré leur actif à Versailles Grand Parc. Le transfert de l'actif des 5 autres communes interviendra en 2021. Quatre communes restent gérées par le syndicat intercommunal Hydreaulys.

Le transfert de la compétence eaux pluviales (1,3 M€) a été pris en charge par la communauté d'agglomération sans modification des attributions de compensation des communes

- **Le soutien des entreprises et de la population face à la pandémie**

La communauté d'agglomération a contribué au fonds régional de résilience des entreprises (0,4 M€) et voté des exonérations tarifaires pour les entreprises (0,6 M€). Des masques réutilisables ont été acquis et distribués à la population après le premier confinement. La pandémie n'a pas eu d'effet sur les recettes de l'agglomération en 2020.

- **L'ouverture d'une nouvelle déchèterie intercommunale à Buc**

La communauté d'agglomération a achevé la construction de sa seconde déchèterie, qui a ouvert au public en mars 2020. Le coût de la déchèterie et du parking des bennes est de 4 M€. Les subventions perçues ne sont pas déduites de ce montant.

## CHIFFRES CLÉS 2020

Des taux de fiscalité stables depuis 2010 et inférieurs à la moyenne régionale.

- Taux de Taxe d'habitation : 6,18 %
- Taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 5,39 %. Ce taux est unique sur 17 des 18 communes. Seul le taux du Chesnay continue son lissage jusqu'en 2023.
- Taux de Cotisation Foncière des Entreprises : 18,86 %  
2<sup>ème</sup> taux le plus faible parmi les communautés d'agglomération. Quatre communes appliquent ce taux en 2020. Les autres communes convergent vers ce taux jusqu'en 2021. Par effet de lissage, la taxe peut augmenter pour certaines communes et diminuer pour d'autres.

Versailles Grand Parc a maintenu des taux de fiscalité stables en 2020 sans aucun recours à l'emprunt.

60 % de la croissance fiscale intercommunale nette du FPIC est reversé aux communes membres soit sous forme de prise en charge de leur contribution à la péréquation, soit par le versement de fonds de concours d'investissement.

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de l'année 2020 s'élèvent à 177,5 millions d'euros. Elles se composent à 63 % des contributions fiscales des entreprises et des ménages (112,5 M€), à 17 % des dotations et compensations versées par l'Etat (29,4 M€), à 16 % de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (29,4 M€) et à 4% des recettes liées à l'activité des services (6,2 M€).

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 172,2 M€ :

- 70 % sont des reversements de fiscalité (119,4 M€)
- 30 % correspondent à l'exercice des compétences (52,8 M€) avec principalement les ordures ménagères (29,6 M€) et l'enseignement musical (8,4 M€)

Les reversements de fiscalité aux communes comprennent les Attributions de compensation (91 M€), la neutralisation des effets de la taxe professionnelle (18,9 M€) et la contribution au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (9,5 M€).

## INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 11 M€ financées sans recours à l'emprunt.

Les principales dépenses d'investissement sont le déploiement de la vidéoprotection et des liaisons de fibre optique entre les mairies (2 M€), la construction de la déchèterie intercommunale à Buc (1,6 M€) et le versement de fonds de concours aux communes membres (3,3 M€).

En l'absence de dette au 31 décembre 2020, Versailles Grand Parc dispose de capacités d'investissement pour les exercices suivants.



# RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2020

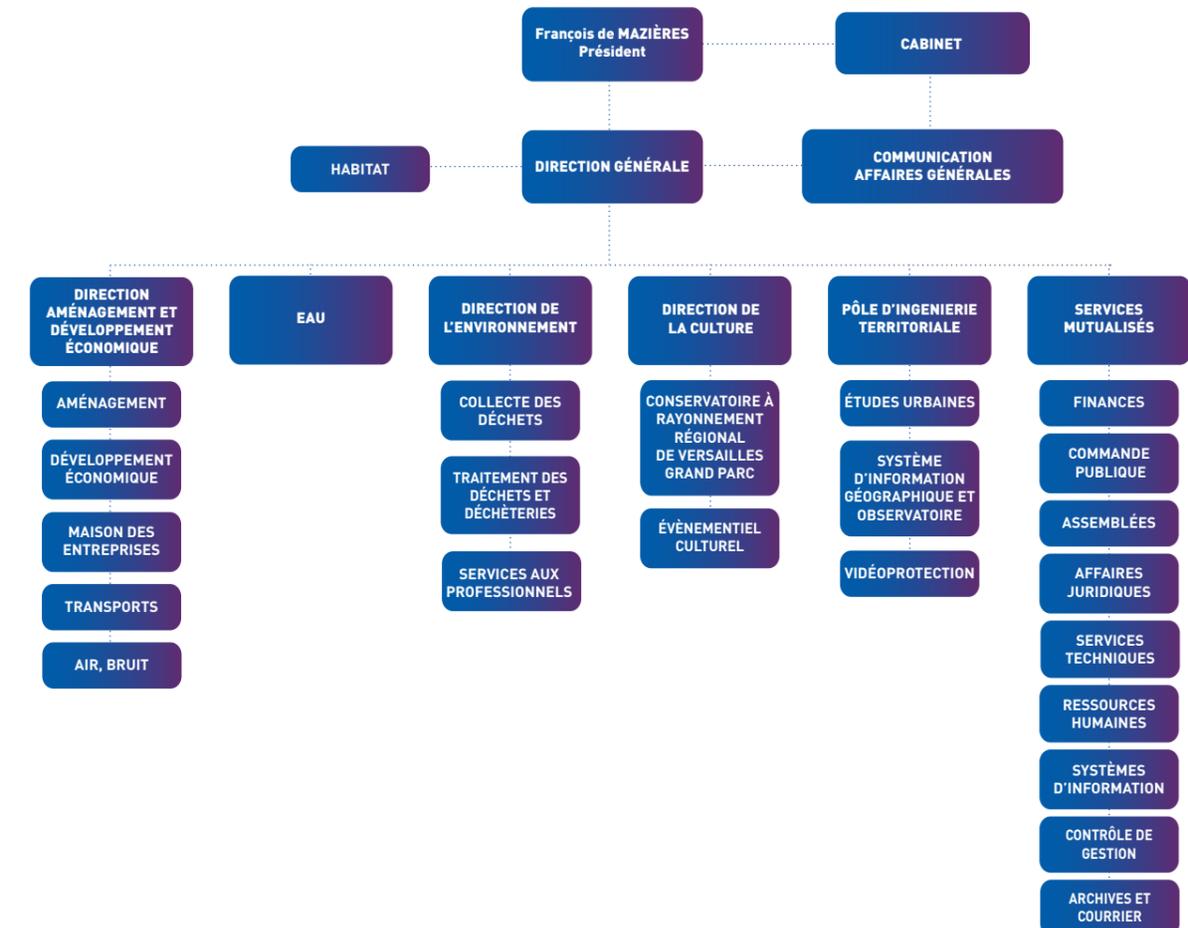
Pour mettre en œuvre l'ensemble des activités liées à ses compétences, Versailles Grand Parc s'appuie sur 265 agents :

- 177 fonctionnaires soit 66,79 % et 88 contractuels soit 33,21 %
- 150 femmes soit 56,60 % et 115 hommes soit 43,40 %
- L'âge moyen des agents est de 45 ans
- La masse salariale pour l'année 2020 est de :
  - 11 940 568 € sans le hors paie et le C2260 (GUSO)
  - 12 703 694 € avec le hors paie et le C2260 (GUSO)

## RÉPARTITION DES AGENTS

CATÉGORIE	FILIÈRE ADMINISTRATIVE	FILIÈRE TECHNIQUE	FILIÈRE CULTURELLE	TOUTES FILIÈRES CONFONDUES
CATÉGORIE A	9,06 %	3,77 %	21,89 %	34,72 %
CATÉGORIE B	8,30 %	5,29 %	32,45 %	46,04 %
CATÉGORIE C	6,04 %	12,82 %	0,38 %	19,24 %

## ORGANIGRAMME DES SERVICES



# COMMUNICATION

La communication digitale a connu, en 2020, un essor important, en réponse aux demandes qu'exigeaient les conditions sanitaires. L'Agglo s'est particulièrement attachée à être un interlocuteur et un relai d'informations. Versailles Grand Parc a également accompagné, par des campagnes de communication spécifiques, la mise en place des projets territoriaux comme le déploiement des nouvelles consignes de tri et la tarification éco-responsable.

## FAITS MARQUANTS 2020 ET PERSPECTIVES 2021

### • Un nouveau site web

Le nouveau site de l'Agglo a été mis en ligne en 2020 avec un portail remodelé qui adopte les couleurs de la charte déclinée pour les supports imprimés et rassemble sous une même adresse les différents sites institutionnels, économie et conservatoire à rayonnement régional. Il rend ainsi l'offre de services plus lisible et plus fonctionnelle notamment en proposant des liens vers les formulaires à remplir.



Le site web, ainsi que les autres réseaux sociaux, Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn ont été de précieux outils dans le cadre de la crise sanitaire notamment pour soutenir les associations d'aide aux professionnels de santé, ou bien entre autres aux commerçants. A ce titre, en lien avec le service d'information géographique, une carte des commerces ouverts pendant le confinement ou proposant des click&collect ou livraisons a rapidement été établie et mise en ligne.

Par ailleurs, l'Agglo en collaboration avec l'Association Terre et Cité a participé au projet piloté par l'Etablissement public d'aménagement de Paris Saclay (EAPS) sur l'élaboration d'un portail destiné à favoriser la consommation locale.

Mis en ligne en septembre, le site « mangerlocal-paris-saclay.fr » propose une carte des producteurs et commerçants situés sur les territoires des trois communautés d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris-Saclay et Versailles Grand Parc.

### Une médiathèque à portée de clic

Soucieuse de maintenir un accès à la culture pour ses habitants, Versailles Grand Parc a lancé, en mai dernier, en collaboration avec les bibliothèques de son territoire, un service de médiathèque numérique riche en ressources. Celles-ci sont accessibles gratuitement à partir de tablettes, ordinateurs ou smartphones. La nouvelle plateforme propose des livres, des outils de formation, des films, de la musique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Elle complète l'offre des bibliothèques et médiathèques des communes de l'Agglo.

De nouvelles ressources y sont régulièrement ajoutées, comme récemment la presse ou le code de la route.

L'inscription se fait en un clic : [versaillesgrandparc.mediatheques.fr](http://versaillesgrandparc.mediatheques.fr)

Du 19 mai au 31 décembre 2020, la médiathèque a recensé 3 543 usagers.

#### Consultations des ressources :

- Cinéma : 6 293 consultations
- Savoirs : 3 326 consultations
- Livres : 11 968 consultations
- Presse : 4 680 consultations (lancement 1<sup>er</sup> déc.)

**MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE**  
**INSCRIVEZ-VOUS ! #GRATUIT**

VersaillesGrandParc.fr

#JEUNESSE #PRESSE  
#SOUTIENSCOLAIRE #SENIORS #LIVRES #CINÉMA  
#FORMATION #LANGUES #CODEDELAROUTE



### • Préparation de la tarification éco-responsable

En passant à la tarification éco-responsable, l'Agglo souhaite faire évoluer les habitudes et les pratiques de chacun : plus de tri, de compostage, de réemploi, d'éco-consommation avec l'objectif d'augmenter le tri de 30% et de réduire d'environ 20% la production d'ordures ménagères pour préserver l'environnement, le cadre de vie, et la santé de citoyens.

Pour accompagner sa mise en place sur le territoire, une campagne de communication a été déployée dans les 8 communes pilotes du projet Bougival, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Renne-moulin et Saint-Cyr-l'École.

Plusieurs supports ont été édités, mis en ligne ou distribués, pour sensibiliser les citoyens à la démarche. Trois vidéos pédagogiques ont été créées afin d'expliquer le fonctionnement du dispositif.

Par ailleurs, des agents intervenant dans les 8 communes concernées ont été formés en vue d'effectuer, dès janvier 2021, la mise en place des puces électroniques sur les bacs des particuliers.

En outre, un guide du tri 2020, précisant l'extension des consignes de tri qui s'appliqueront progressivement sur le territoire a été édité.

### • L'agenda scolaire

L'édition de l'agenda scolaire 2020/2021 a pu être réalisée malgré les aléas de la crise sanitaire. En effet, Nicolas Sauge, créateur du héros Golam, est intervenu au cours du dernier trimestre 2019 dans des écoles primaires du territoire pour accompagner les élèves dans l'élaboration des illustrations. Les dessins ayant été finalisés en mars, les enfants revenus à l'école en juin ont pu partir en vacances avec leur livret favori ! Cinq thématiques y ont été abordées : Je suis un consommateur ! Faites-le vous-même ! Composter, c'est à ma portée ! Ma poubelle à la loupe ! Le gaspi, c'est fini ! En effet, l'agenda distribué à plus de 10 000 élèves est également un support pédagogique pour sensibiliser les jeunes à l'environnement et aux gestes éco-citoyens.

L'Agglo a, par ailleurs, réalisé de nombreux supports de communication pour la promotion des actions mises en œuvre dans les différentes compétences. Le film « Bienvenue sur le territoire des possibles » a quant à lui été diffusé pour la première fois en fin d'année. La vidéo de promotion du territoire est portée par une musique originale créée spécialement.



**LE WEB EN CHIFFRES**

- 1 146 886 pages vues (-0,8% par rapport à 2019)
- 260 701 visiteurs (+4%)
- 7 008 fans sur Facebook (+26%)
- 5 088 followers sur Twitter (+15,4%)
- 1 127 followers sur Instagram (+57%)
- 1 327 abonnés sur LinkedIn (+56,3%)



Versailles**GrandParc**  
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922  
78009 Versailles Cedex

